

Ouagadougou, le 03 SEPT 2022

N° 22-00481 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers en Archivistique, session 2022.

Ce sont :

CONSEILLERS EN ARCHIVISTIQUE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SOW ADAMA	324962Y	B12706517	24/11/88
2°	FAYAMA IYA MARIE CHRYSTELLE FÉLICITÉ	247489V	B10511348	10/11/90
2°	KABORE PIERRE	247453R	B10728533	18/05/85
4°	BOLOGO MADY	280411S	B11554193	04/04/88
4°	KONKOBO ANTOINE	261985	B10421361	12/10/83
4°	DRAME IBRAHIM	324655X	B16349509	29/12/85
7°	SAWADOGO AMINATA	280430F	B7902001	29/01/88
7°	KORO AIMÉ SIBIRI	263711L	B12927839	27/10/79
7°	TRAORE MOCTAR	280815U	B15920135	27/11/86
7°	MILLOGO PASCAL	303309N	B13623267	31/12/87

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire Général

Hamidou



Hamidou SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre National